

La France en 1940

1

L'armistice

En juin 1940, la France est vaincue par l'Allemagne et donne les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, âgé de 84 ans, qui demande l'armistice.

La France est coupée en deux zones principales : au Nord, une zone occupée par les Allemands et, au Sud, une zone libre sous l'autorité de l'Etat français dirigé depuis Vichy par le maréchal Pétain et Pierre Laval, chef du gouvernement.

2



La France en 1940

3



L'entrevue de Montoire le 24 octobre 1940. Cette rencontre entre le Maréchal Pétain, chef de l'Etat français de juillet 1940 à l'été 1944, et Adolf Hitler, chef de l'Etat allemand de 1933 à 1945, marque le début de la collaboration du gouvernement français avec l'Allemagne nazie.

5



L'Etat français est un régime autoritaire. Il est aussi appelé « régime de Vichy », du nom de la capitale où étaient situés les organes de gouvernement entre 1940 et 1944.

4

L'Etat français

Le maréchal Pétain instaure un régime autoritaire, l'Etat français qui remplace la III^{ème} République. Il supprime le suffrage universel, les partis politiques, les syndicats et le droit de grève. Il dispose du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif et contrôle le pouvoir judiciaire.

La « révolution nationale » instaurée par l'Etat français propose un retour à la terre et à la tradition. Les femmes mariées doivent quitter leur emploi et retourner au foyer.

a) Présente le document.

- Nature du document : _____

- Date : _____

- Titre : _____

b) Reporte le numéro de chaque élément à l'endroit qui convient sur le dessin.

1 buste du maréchal Pétain 2- La devise de l'Etat français

3- La francisque (hache, symbole de l'Etat français)

4- l'agriculture 5- la famille 6- l'industrie 7- l'artisanat

